L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX No 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI MATIN, 16 DECEMBRE.

DEPECHES Télégraphiques TRANSMISES A L'ABEILLE

Nouvelles Européennes.

FRANCE.

Paris, 14.—Dans l'assemblée aujourd'hui, Mr. Fourcaud, député de la Gironde et membre de la gauche, est le seul candidat qui ait été élu. Aucun des autres n'a pu avoir la majorité requise. On croit que plusieurs légitimistes et bonapartistes se sont abstenus de voter aujourd'hui dans la crainte du succès des ultra-républicains.

Paris, 15.—La société française de géographie a élu le général Andrew A. Humphries membre correspondant.

Paris, 14.—Les élections sénatoriales continuent à produire partout une vive sensation. Paris n'est jamais en retard pour saisir la signification d'un mouvement politique, et maintenant que la gauche a si bellement battu la droite et que le scrutin a montré si bien la force du Républicanisme, la sensation est intense. Nonobstant le rapport que les Bonapartistes ont déserté la gauche en obtenant la victoire par des élections de sénateurs à vie, ils contesteront la validité des élections sénatoriales par une chambre à la fin de sa carrière. La majorité de la droite a réellement été dissoute par la défection des Légitimistes. La sensation est d'autant plus vive que sur les onze sénateurs élus par l'Assemblée aujourd'hui, sept sont républicains.

Le Président McMahon est très mécontent de ce résultat. Les membres de la gauche espèrent qu'au printemps ils obtiendront des places, ce qui ne peut plaire. L'effet sur McMahon serait le même que l'effet d'un succès démocratique sur le général Grant. La Bourse a conçu de vives alarmes, car le succès des Républicains menace de troubler les intérêts financiers conservateurs.

Bruit au sujet du duc d'Aumale.

Le bruit court que le duc d'Aumale, le quatrième fils de Louis Philippe, et dont la femme, fille de Léopold de Salerne, mourut en 1869, doit se marier de nouveau et cette fois avec une personne pas moins importante que la princesse Tyra, fille du roi de Danemark, sœur de la princesse de Galles et de la femme du futur czar. Cette rumeur a donné lieu à de grands commentaires politiques et autres, car si ce mariage se fait, il est à croire qu'il sera le présage de l'appui russe pour la cause orléanaise, et d'une alliance future du czar avec la France contre l'Allemagne.

Le vapeur Amérique.

New-York, 15.—Une dépêche par le câble, à la date du 14 décembre, dit qu'un navire, nommé Terrier, qui est arrivé de Terre-Neuve devant Scilly aujourd'hui, rapporte avoir passé le vapeur français "Amérique" de New-York pour le Hâvre le 1er décembre, avec son arbre de couche cassé, par 50 de latitude et 18 de longitude.

Le vapeur Amérique remorqué par le vapeur Ville de Brest.

Londres, 15—Le steamer Judas, d'Alexandrie, rapporte que le 3 à la hauteur du cap St-Vincent, Portugal, il a passé un steamer gréé en barque à la remorque d'un steamer gréé en goëlette, tous deux de la même Compagnie. C'était probablement le vapeur Amérique remorqué par le vapeur Ville de Brest.

TURQUIE.

Constantinople, 14. — L'ambassadeur d'Autriche a demandé au Grand Vizir, samedi, de suspendre les hostilités et d'ouvrir des négociations dans le district insurgé.

Quelques uns des ministres pressent le Sultan de rejeter le programme de réforme émanant des puissances du Nord et, en justification de ce rejet, de se référer au plan de réformes que la Porte elle-même a l'intention de promulguer demain.

ALLEMAGNE.

Cologne, 15.—L'archevêque de Cologne a quitté cette ville, hier, et on ne croit pas qu'il revienne. On dit qu'il a délégué ses pouvoirs à des ecclésiastiques catholiques subalternes.

WASHINGTON.

Congrès.

Washington, 15—SÉNAT.—M. Cooper a donné avis que mardi prochain il demandera qu'on ordonne en considération des résolutions commémoratives de la vie et des services de son défunt collègue Andrew Johnson.

M. Morton a présenté la résolution suivante: Attendu qu'il est allégué qu'à la dernière élection du Mississippi pour les membres du Congrès, officiers d'Etat et membres de la Législature, e a été caractérisée par de grandes fraudes, par la violence et l'intimidation, au moyen de quoi la liberté du vote a été en grande partie détruite, un règne de terreurs établi, les boîtes électorales bourrées, de faux bulletins imposés aux votants; de manière qu'une majorité populaire de plus de 25,000 a été renversée par une majorité apparente et frauduleuse de plus de 25,000;

Et attendu que la Législature ainsi choisie aura l'élection d'un sénateur pour représenter cet Etat dans ce corps;

Et attendu que si ces allégations sont vraies un grand nombre de citoyens des Etats-Unis ont eu leurs droits sous la constitution et les lois des Etats-Unis, traîtreusement violés, c'est pourquoi,

Il est résolu qu'un comité de cinq sénateurs sera nommé par le Président pour faire enquête sur les dites allégations et les circonstances qui ont accompagné la dite élection, avec pouvoir de visiter ledit Etat pour faire leur investigation, de mander les personnes et de requérir les papiers, et d'user de tous les moyens nécessaires dans l'exécution de leurs devoirs et pour faire un rapport au Sénat avant la fin de cette session.

Sur la demande de Mr Bayard du Delaware, la résolution est déposée jusqu'à demain.

Mr. Morton a encore présenté ce qui suit:

Résolu par le Sénat et la Chambre des Représentants que le peuple des Etats-Unis constitue une nation et non un peuple dans le sens de l'unité nationale;

Résolu que le gouvernement des Etats-Unis n'est pas un pacte entre les Etats dans leur caractère municipal, mais qu'il a été formé par le peuple des Etats-Unis dans leur capacité primaire: que les droits des Etats sont définis et garantis par la constitution et non par une théorie de souveraineté d'Etat et que les droits des Etats ne peuvent être agrandis ou diminués que par un amendement à la constitution;

Résolu que les droits des Etats ont la même sanction et sécurité dans la constitution que les droits et les pouvoirs du gouvernement national, et que le gouvernement domestique local par les Etats dans les limites de la constitution est une partie essentielle de notre système libre républicain;

Résolu que la doctrine suivant laquelle un Etat a le droit de se séparer de l'Union est incompatible avec l'idée de nationalité, est en conflit avec l'esprit et la lettre de la constitution et doit être regardée comme ayant été éteinte à jamais par la suppression de la rébellion.

Mr Stevenson, du Kentucky, présente ce qui suit:

Résolu, que le secrétaire du Trésor soit et est invité à transmettre au Sénat des copies de toutes les lettres, de tous les télégrammes, ordres et instructions concernant l'organisation et la poursuite des infractions alléguées aux lois du Revenu à St-Louis, Chicago et Milwaukee; si cela n'est pas jugé incompatible avec l'intérêt public.

Après une longue discussion et beaucoup d'objections des sénateurs républicains, Mr Stevenson retire sa résolution.

Nombre de bills particuliers sont présentés.

Mr West présente une résolution invitant le comité des dépenses contingentes à rapporter le montant dû à MM. McMillen et Ray comme contestants.

Après une séance exécutive le Sénat s'ajourne.

Plusieurs nominations sont annoncées, mais pas une ne concerne la Louisiane.

Confirmations. C. W. Ringgold, estimateur de marchandises à la Nile-Orléans; Clark, maître de poste à Eufaula, Ala.

West a présenté un bill accordant une pension à Mme Janet Scott West, de la Nile-Orléans, veuve de Cato C. West. Référé.

CHAMBRE.—Plusieurs bills de finance et de poste sont présentés et référés. Mr Randall présente un bill levant toutes les incapacités imposées par la troisième section du 14e amendement à la Constitution. Le bill est fixé pour mardi de la semaine prochaine.

Immédiatement après la lecture du journal, M. Rainey, de la Caroline du Sud, présente un bill pour abolir le comité sur les affaires des affranchis.

M. Holman, de l'Ind., présente la résolution suivante:

Résolu que dans le jugement de cette chambre et dans la situation actuelle des affaires financières du gouvernement, aucun subside en argent, en bons, en terres publiques par endossements ou par engagement du crédit public ne doivent être accordés par le Congrès aux associations ou corporations engagées ou voulant s'engager dans des entreprises publiques ou particulières, et que toutes les allocations venant du trésor public doivent être limitées aux seuls montants qui seront impérativement exigés par le service public. Adoptée par 223 contre 30.

M. Springer, (dém.) de l'Illinois, présente une résolution déclarant que dans l'opinion de la Chambre le précédent établi par Washington et d'autres présidents des Etats-Unis en se retirant de la présidence après leur second terme est devenu, par un concours unanime, une partie de notre système républicain de gouvernement et que toute déviation de cette coutume honorée et séculaire serait imprudente, anti-patriotique et pleine de dangers pour nos libres institutions. Adoptée par 232 contre 18.

Parmi les votes négatifs sont ceux de Haralson, de l'Ala., de Hoge de la Car. du Sud, de Hyman de la Car. du Nord, Nash de la Louisiane, Smalls de la Car. du Sud, Wells de la Floride, Wells du Miss., et White du Ky.

Sur motion de Mr Blaine, la résolution de Mr Rayney abolissant le comité de la Chambre sur les affaires des affranchis est adoptée.

La Chambre passe une résolution concurrente pour s'ajourner de lundi prochain à mardi le 4 janvier. Ajournée à vendredi.

Washington, 15.—L'affaire de Pinchback est renvoyée après les fêtes.

Washington, 15.—Une dépêche de l'avocat de district Dyer à l'avocat général Pierrepont dit: Plus de procès importants jusqu'en janvier.

Pas de juge de la Louisiane dans les nominations.

Le secrétaire particulier du Président a dit incidentellement: "nous ne sommes pas encore décidés sur le choix de votre juge."

Babcock.

Washington, 15.—Le Président a reçu du général Babcock la lettre suivante:

Chicago, Ills., 12 décembre.

Au Président:

Monsieur:—Depuis ma demande pour une Cour d'enquête, comme l'unique moyen apparent qui me fût laissé de réfuter les charges portées contre moi à St-Louis, un bill d'accusation a été trouvé à la Cour des Etats-Unis et j'aurai conséquemment le moyen de me justifier devant ce tribunal. Je suggère donc respectueusement que la Cour d'enquête soit révoquée, mon affaire devant être appelée sous peu à la Cour des Etats-Unis.

Très respectueusement,
Votre obéissant serviteur,
O. E. BABCOCK,
Colonel dans le corps du génie de l'armée des E.-U.

Le Président a accédé à la requête et la cour d'enquête a été dissoute. Les membres et le juge-avocat n'ont plus qu'à retourner à leurs postes respectifs.

Observations météorologiques.

Washington, 15—Probabilités pour les Etats du Golfe. Hausse de baromètre, vents plus chauds du sud-ouest et temps clair, suivi d'un coup de vent du nord dans l'ouest du golfe.

NEW-YORK.

New-York, 15.—Le procès de six millions de Tweed a été fixé pour le premier lundi de janvier.

PHILADELPHIE.

Philadelphie, 14—Le bureau d'Education a reçu aujourd'hui une communication intitulée la "Ligue Libérale," avec une résolution adoptée par la ligue qui demande au Bureau de prohiber l'usage de la Bible dans les écoles publiques. La lecture de la communication et de la résolution a produit beaucoup d'émoi et après les remarques de plusieurs membres le sujet a été déposé sur la table à la presque unanimité.

GALVESTON.

Galveston, 15—Des avis de Brownsville disent que trois soldats de couleur ont été jugés hier, sur l'accusation d'avoir tué un mexicain au Rancho de Solecis, en janvier dernier. La poursuite n'a pu produire des preuves et le juri a rendu un verdict de non coupable sans quitter son banc.

Le général Hatch est à Brownsville, mais il ne sera jugé qu'aux prochaines assises. On dit que l'opinion publique a changé et qu'on ne blame pas les militaires en cette affaire.

CINCINNATI.

Contrefaçons.

Cincinnati, 15—Des contrefaçons de noms de maisons et d'individus faisant des affaires à l'"United Stock Yards" viennent d'être découvertes. Plusieurs banques sont victimes. L'imitation des signatures est tellement exacte qu'il a fallu avoir recours aux livres pour s'en assurer. Combien y a-t-il de ces checks dehors et à combien s'élèvent-ils? C'est ce que les banques et les courtiers dupés ne savent pas.

BOSTON.

Boston, 14—A l'élection municipale d'aujourd'hui ici, le maire Cobb a été réélu par une pluralité d'environ 2500.

Boston, 15.—Un déficit de $30,000 a été découvert dans les comptes de Daniel Blaidsell, trésorier défunt du collège de Dartmouth. Sa famille a mis ses biens à la disposition du collège.

Le vote total a été hier 27,500, c'est, avec une seule exception, le plus fort qui ait eu lieu. Les républicains ont élu 8 aldermen et 49 conseillers municipaux. Les démocrates ont élu 4 aldermen et 23 conseillers.

NASHVILLE.

Nashville, 14—Le gouv. Porter a commué aujourd'hui la sentence de mort contre John Jefferson en un emprisonnement perpétuel. Il a accordé aussi un sursis à W. Williams et Frank Scott, condamnés à être pendus le jour de Noël. Le sursis va jusqu'au 7 janvier.

SPRINGFIELD.

Springfield, Mass, 15—La Grange d'Etat adoptera une résolution pour taxer les propriétés d'église et les dépôts aux caisses d'épargnes.

BRIDGEPORT.

Bridgeport, Cont., 15—Les bâtisses de la compagnie des machines à coudre de Wheeler et Wilson occupaient tout un bloc couvrant deux acres. Les flammes se sont étendues avec une grande rapidité; à 8 heures tous les bâtiments étaient environnés de flammes. Les murs se sont écroulés à 9 heures, renversant une douzaine de spectateurs dont plusieurs ont été emportés morts ou sérieusement blessés. Deux cents ouvriers habiles se trouvent sans ouvrage. Les nouvelles bâtisses de la compagnie, élevées il y a sept ans, n'ont pas souffert.

POUGHKEEPSIE.

Poughkeepsie, 15.—Le Haut Hudson est fermé de nouveau.

RICHMOND.

Le futur Sénateur.

Richmond, 15.—La séance du matin du caucus s'est passée à discuter de nombreuses propositions sur la manière de voter. Une résolution a été finalement adoptée, rescindant la règle antérieurement suivie relativement aux nominations, et portant que tous les candidats seront nommés, pour mettre de côté à chaque tour de scrutin celui qui aura eu le moins de voix jusqu'au dernier qui sera l'élu. Après cette mesure, le caucus s'ajourne à 1 heure.

Richmond, 15—Les épreuves émouvantes, qui ont absorbé le temps et l'attention des législateurs conservateurs de la Virginie pendant quatre jours, ont été menées à fin cette après-midi par la renomination de l'honorable J. W. Johnston, sénateur actuel, sous la nouvelle règle adoptée dans la séance du matin du caucus. Sept candidats ont été portés et le ballotage a repris. Quatre tours ont eu pour résultat la mise à l'écart du juge Christian, de l'honorable John T. Harris, de l'honorable H. H. Stuart et de l'ex-gouverneur Smith. Successivement, dans l'ordre nommé, laissant le champ au sénateur Johnston, honorable Jno Goode, je., représentant du second district congressionnel, et le sénateur d'Etat, Jas. W. Daniel. Le 44ème ballotage a donné 55 à Johnston 45 à Daniel, 39 à Goode. A ce résultat et à l'annonce que le nom de Mr Goode serait retiré, l'excitation a été si grande qu'il s'est écoulé quelques minutes avant qu'on pût procéder au 45ème tour de scrutin.

Le calme rétabli, le rôle a été appelé avec le résultat suivant: Johnston 75, Daniel 64, Johnston recevant trois votes de plus seulement que le nombre requis pour faire une nomination.

Le président a annoncé le résultat de l'épreuve au milieu de grands applaudissements et l'ajournement *sine die* est prononcé.

Le second ballotage qui a eu lieu aujourd'hui dans les deux Chambres pour le sénateur des E. U. a eu le même résultat qu'hier, mais demain la réélection de Johnston est chose certaine.

AUGUSTA.

Augusta, 15—Une sérénade a été donnée à l'hon. Geo. H. Pendleton de l'Ohio, à l'hotel des Planteurs ce soir et il a fait un discours en réponse à la politesse. Il a parlé des signes de prospérité qui étaient autour de lui et a félicité le peuple de Georgie du bon ordre qui règne dans l'Etat et a déclaré que les hommes qui voulaient susciter des sentiments de secte en politique méritent la réprobation de tous les bons citoyens.

Pendleton a été fortement applaudi. Il ira d'ici à Savannah.

MOUVEMENT DE BATEAUX.

Cincinnati, 15.—Temps doux. Parti, le John L. Rhodes pour N. Orléans.

Pittsburg, 15.—Glace fine dans l'Allegheny. Parti, l'Iron Mountain pour la Nile-Orléans.

Louisville, 15.—Temps clair et agréable. Descendant, Susie Silver de Cincinnati à N. Orléans.

Cairo, 15—Arrivé, le John Means de la Nile-Orléans. Partis, Chas. Morgan, Mollie Moore pour la Nile-Orléans. Temps clair; Mercure 50.

Memphis, 15—Temps clair et agréable. Arrivé, Mary Belle de la Nile-Orléans. Partis, Maude et Chas. Morgan pour la Nile-Orléans.

St. Louis, 15.—Parti, Carrie V. Kountz, pour la Nile Orléans. Temps partiellement couvert et doux.

PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 15. — Arrivés, le steamer anglais "State of Alabama", de Liverpool; la barque anglaise Josephine, en 68 jours de Dublin, par St. Thomas; une barque norvégienne en 62 jours du Hâvre.

Marchés étrangers.

Londres, 15, 3 h. et demie.—Consolidés au comptant, 93 11|16. A terme, 93 13|16.

Paris, 15, 3 h.—Rentes, 66-47 1|2.

Liverpool, 15, midi et demi.—Coton plus ferme. Midd. uplands, 7 d; Orléans, 7 1|4. Vente approximative, 15,000 balles.

Marchés Américains.

New York, 15, midi 20.—Or, 114 3|8. Coton, tenu. Ordinaire 11. Bon ordinaire 12 1|8. Low mid 12 7|8. Mid 13 7|16. Orleans et Texas 13 1|2.

A livrer, calme et tenu. Low mid. pour décembre 13 3|16 à 13 1|4, janvier 13 5|16 à 13 5|8, février 13 9|16 à 13 5|8, mars 13 13|16 à 13 7|8, avril 14 à 14 1|16, mai 14 1|4 à 14 5|16, juin 14 7|16 à 14 1|2, juillet 14 9|16 à 14 5|8, août 14 5|8 à 14 3|4.

New York, 15 au soir—Coton ferme. Basses qualités négligées. Midd. 15 5|16. Orléans 15 1|2. Vendu 1873 balles. Exporté en Angleterre 57,037. France 33,623. Continent 9659.

New York, 15 au soir.—Argent de 4 à 5. Sterling, calme, 5 1|2. Or, 114 3|8 à 114 1|2. Gouvernements plats et forts. Nouveaux 5. 117 5|8.

BULLETIN FLUVIAL.

St. Louis, 15.—Le niveau du fleuve est le même qu'hier.

Memphis, 15.—Le fleuve monte lentement.

Cincinnati, 15.—Rivière, 24 pieds et baissant.

Pittsburg, 15.—Rivière, à peine 6 pieds de profondeur et baissant.

Louisville, 15.—La rivière baisse—il n'y a que 10 pieds dans le canal.

Evansville, 15.—Rivière 25 pieds 7|10.

Cairo, 15.—Rivière, 14 pieds 7 pouces—montant.

☞ La consommation est devenue si commune et si fatale, qu'elle est aujourd'hui partout la terreur et le grand fléau de l'humanité. Et cependant, à leur début, toutes les affections pulmonaires peuvent être promptement contrôlées par l'expectorant du Dr Jayne—Curatif spécialement propre à adoucir et fortifier les tubes bronchiques, dissiper l'inflammation et écarter toutes les obstructions. C'est un remède certain contre l'asthme et aussi contre le rhume et la toux.

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 15 Décembre 1875.

Comptoir d'échanges (Clearing-House) de la Nouvelle-Orléans.

	Exchange	Balance
11 Déc	$2,051,251 60	$162,729 74
13 Déc	2,250,089 02	165,936 08
14 Déc	2,739,429 56	178,346 41
15 Déc	2,096,695 98	262,597 81
Jusqu'ici cette semaine	$9,137,456 16	769,610 04
Même temps la semaine dernière	9,297,638 23	822,214 58
Total la semaine dernière	13,325,374 56	1,233,068 25
Total la semaine précédente	10,277,878 32	891,243 65

Nous continuons de coter l'excellent papier à 9 à 10 pour cent par an; le No 1 à 12 à —; le No 2 à 15 à 18. Les billets hypothécaires de premier ordre sont à 9 à 10 pour cent par an; ceux de second ordre sont entièrement nominaux.

L'or a ouvert à 113 5|8 à 113 7|8 contre 114 3|8 à New-York, il n'a pas été fort recherché et a fermé aux taux d'ouverture sur les deux places, après avoir touché 114 1|2 à New-York. Les transactions embrassent $40,000, dont $1000 à 114 5|8, $2000 à 114 3|4, $15,000 à 114 3|4 à 114 7|8, $1000, $3500, $4000 et $6000 à 113 7|8, $1000 et $6500 à 114.

Nous n'avons pas entendu mentionner de ventes d'argent.

Les demi-piastres américaines ont encore été cotées à 109 à 110; les piastres mexicaines, à 95 or.

La hausse des traites à New-York a fait monter le sterling de 1|2 pour cent ou 1|10 pour cent, et les francs de près de 1|4 pour cent. Les opérations de sterling se sont élevées à 77,200 livres, dont 3000 connaissement à 547 1|2, 1000 clear No 1 à 548, 1500, 1500 et 3000 connaissement à 548 1|2, 10,500 do et clear No 1 à 548 1|2 à —, 23,000 do à 548 1|2 à 549, 2300, 3000 et 21,000 connaissement, 5000 clear No 1, à 549, 2500 de banque à 552, 1000 do, à vue, à 556.

Les ventes de francs embrassent 365,000, en change de commerce, y compris 30,000 à 4,60, 60,000 et 125,000 à — 100,000 à 4,59 3|8 et 50,000 à 4,58 3|4. A la clôture, les traites sterling étaient cotées à 548 et 548 le connaissement et le clear No 2, — à 552 les traites des banques et — à 552 1|2 les taux des banques au comptoir; les francs; à 4,60 à 4,58 3|4 les traites de commerce et nominales celles des banques.

Les offres de change à vue sur New-York ont été nombreuses, mais une bonne demande a rendu le change de commerce plus fort qu'hier. On a vendu, en tout, $263,000, dont $50,000 de banquiers à 1|2 pour cent d'escompte, $80,000 do et $30,000 en change de commerce à 15|32, $15,000, $20,000 et $35,000 en change de commerce, $25,000 et $53,000 de banquiers, à 7|16. Une vente de $35,000, en change de commerce, sur Philadelphie, a eu lieu à 7|16 pour cent d'escompte.

Les banques ont continué de tirer des chèques sur New-York à 1|4 pour cent d'escompte, et le change de commerce a vue a été coté à 1|2 à 7|16 contre 7|16 hier.

500 actions (préférées) de la compagnie de levées de la Louisiane se sont vendues à $2,62 1|2 et 100 do à $2,75; 25 de la banque Nationale Mutuelle à —; 10 de la banque Nationale de la Nile-Orléans à $80,50; —de la banque Nationale Hibernia à $9,50; quelques actions de la compagnie d'assurance de la Nile-Orléans à un prix qu'on ignore. Au Stock Exchange, 10 actions de la banque Nationale de la Nile-Orléans se sont vendues à $80.

Les bons de la ville sont restés calmes et n'ont pas varié. Les nouveaux consolidés de l'Etat ont ouvert aux taux de clôture d'hier, avec le coupon, mais ils étaient cotés, à la clôture, à 56 1|2 à 57, mais le coupon, c'est-à-dire 3 1|2 points de moins que le taux d'ouverture avec le coupon. Les ventes de bons de la ville comprennent quelques anciens 6 pour cent à des prix qui n'ont pas été déclarés.

Aucune vente de scrip de la ville n'a été annoncée. A la clôture, les taux étaient encore à 43 à 45 celui d'août à décembre 1873, "time" et celui d'août à décembre 1874 de 50 à 52 celui de juin et d'une partie de mai 1874.

Les mandats de la police métropolitaine ont encore été cotés à 63 à 66 ceux de 1873-73; et de 74 à 76 celui de 1873-74; ceux de 1868-69 et de 1871-72 ont été cotés entièrement nominaux.

Les anciens mandats de l'Etat pouvant être convertis ont encore été cotés à 42 à 43; ceux qui ne peuvent pas être convertis, à — à —; ceux de 1874, à 42 à 45. On n'a pas annoncé de ventes.

BULLETIN COMMERCIAL.

Mercredi soir, 15 décembre 1875.

COTON — Les ventes d'aujourd'hui se sont élevées à 11,150 balles à des prix en plein pour toutes les sortes de coton recherchées, mais sans changement dans les autres descriptions. Nous n'avons en conséquence de changement à faire dans notre tableau des cours que sur les chiffres extérieurs des low middling, et ceux intérieurs du middling, à savoir: ¼ de sou.

Cotes générales			Cotes de l'Exch.
Inferior	—	—	—
Low ordinary	—	—	—
Ordinary	10¼	10½	10¾
Strict ordinary	10½	10⅝	—
Good ordinary	10¾	11—	10¾
Strict good ord.	11⅛	11¼	—
Low middling	11⅝	12—	11¾
Strict low mid.	12⅛	12¼	—
Middling	12½	12¾	12¾
Strict middling	12⅞	13⅛	—
Good middling	13⅜	13⅝	13¾
Middling fair	14—	14¼	—
Fair	—	—	—

L'Exchange porte à 85,472 balles ce qui se trouve à bord des navires non-encore expédiés, à savoir, pour Liverpool 42,079, Hâvre 23,484, les mers du Nord de l'Europe 6,060, Méditerranée 5,820 et les ports de la côte 2,210, ce qui laisse dans les presses 135,876 balles, dont une partie n'a pas encore été échantillonnée.

—ETAT DU MARCHÉ AU COTON—

Stock en mains, le 1er septembre 1875, balles		9,976
Arrivé depuis le der. état	15,267	
Précédemment	586,939	
Balles ad. prov. de pertes		602,206
Total		612,182
Expédié aujourd'hui	8,456	
Expédié précédemment	388,128	396,584
Stock sur place et à bord non expédié		215,598
Stock, même temps l'an dernier		203,009

TABAC— Nous n'avons pas entendu mentionner aucune transaction de la journée.

Low Lugs	7	@ 7½
Good "	8	@ 9
Low Leaf	9½	@ 12
Medium Leaf	13	@ 14½
Good Leaf	15½	@ 17
Fine Leaf	18	@ 20

Le stock en mains est de 2604.

Le *Courier Journal*, dans sa revue de la semaine dernière, dit qu'il s'est fait des ventes s'élevant à 617 boucauts, dont les trois-quarts sont de la nouvelle récolte, à des prix fermes.

SUCRE— Reçu 1171 boucauts. Le marché a haussé. Inférieur 5¼ c. la livre; common 5¾ à 6; good common 6¼; low fair 6¼; good fair 6½ à 6¾; fully fair 6¾ à 7; prime 7⅛ à 7¼; strictly prime 7¾; choix 7⅞; choix jaune clarifié 8¾; blanc clarifié 9¼ à 9¾.

MELASSE— Reçu ce matin 2188 barils et 30 demi-barils. Inférieur 20 à 30 c. le gallon; centrifuge 25 à 38; common 30 à 35; good common 36 à 38; fair 40 à 42; prime 43 à 45; strictly prime 47 à 50; choix 52.

FARINE— Vendu 2280 barils pour la consommation locale aux prix suivants: double extra $4.63½ le baril; low treble extra $4.90; good treble extra $5.25 à $5.50; choice extra $6 à $6.25.

Nous cotons: Common $3.75 le baril; fine $4; superfine $4.25; double extra $4,50; low treble extra $4,75 à $5; good treble extra $5,12½ à $5,25; choice treble extra $5,50; choice extra $5.75 à $6,50; fancy $6.75 à $7,50.

VIANDES SALÉES SECHES. — Les épaules de choix sont rares et vaudraient 9 c. la livre; les clear rib sides valent au détail 10¼; clear sides 11.

JAMBON— Le choice sugar cured est rare et en demande et vaudrait 17¼ à 18 c. la livre; les qualités inférieures sont moins recherchées et valent 15 à 16 c.

GRAISSE— La graisse en tierçons packers vaut au détail 12¾ c. la livre; refined 13 à 13¼, en barillets, 13¼ à 13¾; en frequins 14¼.

BACON— Il n'y a pas d'épaules sur le marché. Les clear rib sides valent 13¾ à 13⅞ c. la livre; les clear sides 13⅞ à 14. Au détail il faut payer ¼ c. de plus.

PORC— Le mess nouveau vaut $21,50 à $22 le baril; au détail $22 à $22.50. Il n'y a pas de vieux mess sur le marché.

WHISKEY.— Le whiskey rectifié de la Louisiane vaut $1.13 à $1.14 le gallon; celui de l'Ouest $1.12 à $1.15.

MAIS — Le marché a fléchi de 2 c. par boisseau; vendu 300 sacs de maïs blanc à 60 c. le boisseau, 200 sacs de maïs jaune à 63.

AVOINE— Avoine de St-Louis 45 à 47 c. le boisseau. Choix de Galena 55.

SON— Le marché a fléchi de 2½ à 5 c. par 100 livres. Nous cotons: 95 c. les 100 livres.

FOIN— Vendu aujourd'hui 200 balles de foin prime à $30 le tonneau.

VOLAILLES—Les grosses volailles de l'Ouest valent $5 à $5.50 la douzaine; les poulets $3 à $4; les canards $3 à $4; les oies $6 à $7; les dindes $13 à 15; les grosses volailles de la Louisiane valent $4 à $4.50 la douzaine; les poulets $3 à $3; les canards $2 à $3; les oies $5 à $6; les dindes $12 à 14.

ŒUFS—Les œufs de l'Ouest valent 26 à 27 c. la douzaine; ceux de la Louisiane 30 à 32.

BEURRE—Le beurre de choix de Goshen vaut 33 à 35 c. la livre; le medium 28 à 32; l'inférieur 20 à 25; le beurre de choix de l'Ouest 23 à 26; le medium 17 à 20.

POMMES DE TERRE—Les pommes de terre valent $1 à $1.35 le baril; les oignons de choix $2.25 à $2.50; les pommes de choix $5 à $7; les pommes ordinaires $3 à $5.

CAFÉ—Le marché est calme. Nous cotons pour les cargaisons: Ordinaire 18¾ à 19 c. la livre; fair 20 à 20¼; good 20½ à 20¾; prime 21 à 21¼. Au détail, ordinaire 19½ à 19¾; fair 20¼ à 20½; good 21 à 21¼; prime 21½ à 21¾.

RIZ—Nous cotons: Louisiana No 2, 3 c. la livre; Common 4¼ à 4¾ c; ordinaire 5 à 5¼; fair 5½ à 5¾; good 6 à 6¼; prime 6½; choix 7.

PEAUX—Nous cotons: country green 6¾ à 7¾ c. la livre; dry salted 11½ à 13; dry flint 13 à 15; steer hides des Abattoirs de la ville 60 livres et au-dessus 10½ c; peaux de vaches 7c.; kips de 15 à 30 livres 9¼ c.; peaux de veaux, 75 c. et $1 pièce, cornes de bœufs 8 à 9 c.

MARCHE AUX BESTIAUX.

15 Décembre 1875.

	Arrivé	Vendu	Stock
Bœufs du Texas	60	223	627
Veaux	121	103	657
Cochons	170	22	472
Moutons	—	—	—
Vaches à lait	17	15	31

Prix des bestiaux.

Bœufs du Texas, de choix, par livre gros	— @ —
Bœufs de l'Ouest, 1re qualité, par livre gros	— @ —
Bœufs de l'Ouest, 2me qualité, par livre gros	— @ —
Bœufs du Texas nourris au maïs, 1re qualité, par livre gros	— @ —
Bœufs du Texas, nourris au maïs, 2me qualité, par livre gros	— @ —
Cochons de l'Ouest, par livre gros	8 @ 8½
Cochons du Texas, par livre gros	7 @ 8
Bœufs du Texas, 1re qualité, par tête	33 00 @ 35 00
Vaches du Texas, 2me qualité, par tête	20 00 @ 28 00
Vaches du Texas, 3me qualité, par tête	— @ 15 00
Moutons, 1re qualité, par tête	5 00 @ 6 00
Moutons, 2me qualité, par tête	3 00 @ 4 00
Moutons, 3me qualité, par tête	2 00 @ 2 50
Vaches à lait, de choix, par tête	70 00 @ 90 00
Vaches à lait, ordinaires, par tête	40 00 @ 60 00
Vaches du Texas avec veau	— @ —
Veaux, par tête	7 00 @ 10 00
Chèvres, par tête	10 00 @ 12 00
Bœufs, prix moyen, par livres	— @ —
Porc	— @ —

BULLETIN MARITIME.

MERCREDI, 15 DECEMBRE 1875

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Navire Chin, Ferrald, Liverpool
Steamship New Orleans, Dearborn, New York
Barque Frank Marion, Eldridge, Anvers
Barque (dan) Frigga, Moller, Brême

ARRIVÉS.

Navire (ang) Stamboref, Cann, Yarmouth, N S
Barque (esp) Golopre, Gelpi, Cienfuegos
Goelette Gertrude Howes, Nyberg, Ruatan
Goelette (mex) Carmen Martinez, Tabasco
Goelette Sergent C Day, McFarland, Bonacca

BATEAUX A VAPEUR.

Frank Pargoud, White, de Greenville
J F Frazer, Cannon, du bas du fleuve
Annie B. Roff, de Barataria
Jas Howard, Pegram, de Memphis
Belle Rowland, Rea, de East Point, riv Rouge
Shannon, Blanks, de Trenton
Simpson Horner, —, de Pittsburg.
Louisville, Powers, de Cincinnati.
St-John, Bergeron, de Donaldsonville
Rice Farmer, Dragon, du bas du fleuve
Josephine, Cozzens, de Union Plantation
Geo Spangler, O'Fry, du bas du fleuve
Wawenock, Renaud, du bas du fleuve
Iberia, Shelton, du bas du fleuve
Goelette Gabriel Aime, Variant, haut du fleuve
(Arrivages au Nouveau Bassin)
Alice, Porter, de Amite river

MONTANT LE FLEUVE.

(Au bas du fleuve, attendant des ordres.)
Barque (norv) Arlington, Salmstrost, Lizard

EXPORTATIONS.

NEW YORK—Par steamship New Orleans—1781 balles coton, 2960 barils melasse, 363 barils riz, 44 boucauts sucre, divers à ordre
LIVERPOOL—Par navire China—3807 balles coton, divers à ordre
ANVERS—Par barque Frank Marion—2758 balles coton, divers à ordre
BRAME—Par barque Frigga—960 balles coton, divers à ordre

IMPORTATIONS.

VERA CRUZ—Par steamship City of Havana—35 balles coton, 24 caisses espèces, 41 sacs graines de canaris, 21 balles gomme, 1 paquet à peaux, 2 balles graines à ordre
LIVERPOOL—Par barque Aurora—1236 sacs sel, 327 tonnes sel, 40 douz nattes à ordre
ILE RUATAN—Par goelette Gertrude Howes—1800 regimes bananes, 30 00 figues bananes, 4 tortues, 10000 cocos, 75 douz ananas, 4 barils citrons à ordre

DE L'INTERIEUR.

GREENVILLE—Par steamer Frank Pargoud—3552 balles coton, divers à ordre
BAS DU FLEUVE—Par steamer J F Frazer—48 boucts sucre, 56 barils melasse, divers à ordre
BARATARIA—Par steamer Annie B—50 barils melasse, 74 boucts sucre, divers à ordre
HAUT DU FLEUVE—Par Goelette Gabriel Aime—62 boucts sucre, 20 barils melasse, divers à ordre
RIV. AMITE—Par steamer Alice—22 balles coton, 4 boucts sucre, 4 sacs riz brut, divers à ordre
MEMPHIS—Par steamer James Howard—4221 balles coton, divers à ordre
EAST POINT—Par steamer Belle Rowland—1105 balles coton, divers à ordre
TRENTON—Par steamer Shannon—2129 balles coton, divers à ordre
PITTSBURG—Par steamer Simpson Horner—divers à ordre
CINCINNATI—Par steamer Louisville—307 balles coton, divers à ordre
DONALDSONVILLE—par steamer St John—276 boucts sucre, 702 barils melasse, 15 demi barils melasse, 770 sacs riz brut, divers à ordre
BAS DU FLEUVE—Par steamer Rice Farmer—60 barils riz, divers à ordre
UNION PLANTATION—Par steamer Josephine—87 boucts sucre, 39 barils melasse, 12 demi barils melasse, divers à ordre
BAS DU FLEUVE—Par steamer Geo Spangler—124 boucts sucre, 312 barils melasse, divers à ordre
BAS DU FLEUVE—par steamer Wawenock—114 barils riz, divers à ordre
BAS DU FLEUVE—par steamer Iberia—9 boucts sucre, 90 barils melasse, 20 barils riz, 149 sacs riz brut, divers à ordre

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R. R.—12 balles coton, 290 sacs riz brut, 6 barils sucre, 529 boucts sucre, 613 barils melasse, 9 barils sirop, divers à ordre
NEW ORLEANS & TEXAS RAIL ROAD—72 boucts sucre, 218 barils melasse, divers à ordre
NEW ORLEANS & MOBILE RAIL ROAD—10 balles coton, divers à ordre
N. ORLEANS, ST. LOUIS & CHICAGO R. R.—divers à ordre

MEMORANDA.

(Par le Télégraphe.)

New York, 15 décembre 1875

A A. Moulton, agent.

Le Steamship Knickerbocker, capitaine Kemble est arrivé ce matin.

LISTE DE NAVIRES

En partance pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.
Steamship Geo W Elder, Reid, ...parti 11 déc
Steamship Hudson, Gager, ...parti 11 déc
Barque Alice Campbell, ...partie 20 nov
Goelette Ida C Bullard, Small, ...partie 20 nov
Goelette Chas E Fabens, Keene, ...partie 27 nov
Barque Nomad, Jayne, ...expédiée 30 nov

PHILADELPHIE.
Steamship Reading, Colburn, ...parti 8 déc
Goelette John S Wood, Smith, ...expédiée 4 déc

PORTLAND, Me.
Goelette Bushrod W Hill, Higgins, ...exp 7 déc

BANGOR, (Me)
Goelette Sea Flower, Lincoln, ...expédiée 5 oct

CIENFUEGO.
Goelette Martha, Newman, ...partie 19 nov

HAVANE.
Brick Alice, Bruguera, ...parti 21 nov

YARMOUTH, N. S.
Navire Paul Boyton, McMullen, ...parti 17 nov

LIVERPOOL.
Steamship Mississippi, ...parti 30 nov
Steamship State of Alabama, Hamlin, ...parti 25 nov
Steamship Memphis, Melton, ...parti 14 nov
Steamship Warrior, Hughes, ...expédié 25 nov
Navire City of Liverpool, Whitford, ...parti 25 nov
Navire Dannebrog, Kurtze, ...parti 25 nov
Navire Pegasus, Willis, ...parti 23 nov
Navire Ecuador, Hughes, ...parti 25 nov
Navire Arbutus, Kiddy, ...parti 23 nov
Navire Westfold, Leavitt, ...parti 26 nov
Navire Hannah Morris, Dunbar, ...expédié 22 nov
Navire Wm Douglass, Douglass, ...expédié 24 nov
Navire Birmingham, Klegg, ...expédié 24 nov
Navire Thornhill, Haynes, ...expéd 13 nov
Navire Poolscar, Clark, ...parti 10 nov
Navire Maid of Orleans, Houston, ...parti 11 nov
Navire Agnes Sutherland, Sutherland, ...parti 4 nov
Navire Elizabeth Dengall, White, ...parti 8 nov
Navire Liverpool, Ballard, ...expéd 4 nov
Navire Casimir G, Nicolich, ...parti 25 nov
Navire Otteven, Toyvsen, ...parti 14 oct
Navire Adorna, Hawkins, ...parti 26 oct
Navire Australia, Iversen, ...parti 13 oct
Navire David Malcomson, Morrow, ...parti 19 oct
Navire Merom, Lovell, ...parti 11 oct
Navire Karstin Langaard, Jacobsen, ...parti 29 sept
Navire Livingston, Hansen, ...parti 16 oct
Navire Adolphus, Rose, ...parti 21 oct
Navire Neuman Hall, Seater, ...parti 18 oct
Navire Pride of England, Nash, ...parti 12 oct
Navire Bonanza, Webster, ...parti 23 oct
Navire Prince Eugene, Aneesen, ...parti 24 oct
Navire Oani, Dahlborg, ...parti 26 oct
Barque Lauget, Nielsen, ...partie 17 nov
Barque President, Rude, ...partie 13 oct
Barque Arica, Hubert, ...partie 15 oct
Barque Vesuvio, Cacace, ...partie 21 oct
Barque Aurora, Anderson, ...partie 13 oct

LONDRES.
Steamship Nelson, Simpson, ...parti 26 nov
Navire Advance, Rodgers, ...parti 27 nov
Navire Wm Gunther, Orlund, ...parti 25 nov
Navire W Gunther, Ostland, ...parti 23 nov
Barque Nelson, Simpson, ...parti 25 nov
Navire L B Gilchrist, Watts, ...parti 25 nov
Navire Adriana, Giles, ...parti 6 nov
Navire Trenton, Falsten, ...parti 22 nov
Navire Adept, Mitchell, ...parti 13 oct
Barque J P Berg, Neilsen, ...parti 5 nov
Barque Herlof Herlofsen, Olsen, ...partie 9 sept
Barque Rebus, Pedersen, ...partie 16 oct
Barque Magnolia, Hilton, ...partie 23 oct
Barque Vikingen, Amesen, ...partie 27 oct
Barque Prosperina, Ivanelcg, ...partie 19 oct
Barque Chasseur, Lindegren, ...partie 1 nov
Barque Racer, Knudsen, ...expédié 4 nov

BRISTOL, ANG.
Navire Genl Shepley, Hutchins, ...parti 13 oct
Barque Ema, Asbjarnsen, ...partie 21 nov

PLYMOUTH, Ang.
Navire Eastern Star, Gendrill, ...parti 3 nov

BARROW, Ang
Barque Mercator, Wiig, ...partie 14 nov

GLOUCESTER.
Navire Royal Charter, Robbins, ...parti 12 oct
Barque Mattea, Permuda, ...partie 4 déc

ANVERS
Navire Galathea, Steinson, ...parti 8 déc
Navire Marcia C Day, Chase, ...parti 24 nov
Navire Emma F Secor, Moore, ...parti 8 nov
Navire John Mann, Gibson, ...parti 29 nov
Navire Senator Weber, Tredwell, ...parti 4 nov
Navire Sabino, Paine, ...parti 4 oct
Navire Kate Prince, Hamilton, ...parti 5 oct
Barque Champion, Kollam, ...partie 3 nov

WATERFORD.
Barque Leifjeld, Evansen, ...partie 19 nov

GREENOCK.
Navire Zealandia, Allen, ...parti 16 nov
Navire Oriana, Thompson, ...parti 22 nov

CLYDE.
Navire Queen of Nations, ——, ...parti 17 nov

BELFAST.
Navire A & E Lovett, Bpimler, ...parti 9 oct

GLASCOW.
Navire Souverain, Wilhelmsen, ...parti 1 nov

DEAL.
Barque Bavelar, Roul, ...partie 18 nov

GRAVESEND
Barque Sanvik, Samuelsen, ...partie 18 nov

LONDONDERRY.
Barque Amal, Lunoo, ...partie 13 nov

DUNDEE.
Navire Prince Leopold, ——, ...parti 21 oct
Barque Magdalena, Brunsgard, ...partie 17 nov

LIMERICK.
Navire Ruby, Robertson, ...parti 22 oct

HULL.
Barque Wetterhorn, Wyman, ...partie 24 nov
Navire Reporter, Spring, ...parti 4 déc

ABERDEEN.
Barque Trino, Sardo, ...partie 22 nov

WARRENPOINT.
Navire Themes, Andersen, ...parti 21 nov

MONTROSE.
Barque Kong Carl, Beck, ...partie 9 nov

DUNKIRK.
Navire Gunhilda, Mcoklin, ...parti 22 nov

DUBLIN.
Barque Mercurius, Ludwigsen ......expé 16 nov
Barque Prudentio, ——, ...partie 10 nov
Navire Venus, ——, ...parti 12 oct

HARTLEPOOL.
Barque Samson, Capone, ...parti 7 nov

HELVOET.
Barque Johanne Marie, Gustavus, ...parti 21 oct

CARDIFF. Galles
Navire Madge Wildfire, Hoffman, ...parti 4 nov
Navire Marian Thompson, ...parti 3 nov

HAVRE.
Barque Protector, Gunderson, ...partie 24 nov
Barque Friedlif, Northensen, ...partie 24 nov
Navire Louise et Rose, Duborc......expédié 26 nov
Navire Ajax, Apenes, ...parti 15 nov
Navire Uhland, Jansen, ...parti 16 nov
Navire Albert, ——, ...parti 15 nov
Navire Atlas, Larsen, ...parti 25 oct
Barque N B, Pedeson, ...parti 13 oct
Barque Marie, Olsen, ...partie 28 oct

BORDEAUX.
Barque Freja, Iversen, ...partie 10 nov
Barque C E Jayne, Hawkins, ...partie 12 nov
Barque Hessel, Samuelson, ...partie 21 oct
Barque Imperator, Cosiich, ...partie 19 oct
Goelette Georgietta Lawrence, Brewster, ...partie 12 oct

ROCHEFORT.
Barque Garibaldi, Zakarisesen, ...parti 24 oct

MARSEILLES.
Barque Hoppet, Mattson, ...partie 9 sept
Brick Aurora, Adorns, ...partie 23 nov

BREME.
Barque Bremen, Hillmers, ...partie 8 déc
Barque Drouning Sophie, Pedsen, ...partie 23 nov
Navire Ryerson, Dennis, ...parti 4 nov
Navire Astronom, Klopper, ...parti 31 oct
Navire Constancia, Kuelken, ...parti 11 oct
Barque Bladina, ...partie 11 oct

HAMBOURG.
Navire Mary Durkee, Williamson, ...parti 27 oct

COPENHAGUE
Barque Meranda, Ugland, ...expédiée 29 sept

LEITH.
Barque Cap. Christensen, ...partie 17 nov

LEGHORN.
Barque Kalhsto, Witte, ...partie 4 nov

ALMERIA
Barque MariaAugusta, Ouman, ...partie 17 nov

IPSVICH.
Barque Viator, Eeg, ...partie 25 nov

GALLWAY
Navire Anna Camp, Gardner, ...parti 26 nov

BARCELONE.
Barque Jupiter, Sacobsen, ...parti 4 nov
Barque Loreley, Marcussen, ...partie 2 oct
Barque Fylgia, Jensen, ...partie 2 oct
Barque Protector, Ellisen, ...partie 21 oct
Barque Johannes, Jobson, ...partie 13 nov

MALAGA.
Goelette G Lanata, Guagnigno, ...expéd 7 oct

CETTE.
Barque Aurora, Adams, ...parti 22 sept

CHRISTIANA.
Barque Jeanie, Garey, ...partie 15 sept

TEXEL.
Navire Lillian, Rumball, ...parti 11 sept
Barque Fritz, Christensen, ...partie 22 nov

RIO DE JANEIRO.
Brick Gertrard Erdnin, ...parti 15 oct
Navire Royal Charlie, Sinclair, ...parti 30 oct
Barque Apyrodite, Base, ...partie 31 oct

DEPARTS DES TRAINS DE CHEMIN DE FER.

Voir les annonces pour les renseignements ordinaires.

NLLE-ORLEANS, ST-LOUIS ET CHICAGO.
Express......7 20 heures A. M.
Malle......5 20 heures P. M.

NLLE-ORLEANS, MOBILE & TEXAS.
Express tous les jours, à 7 1|2 heures du matin.
Express du soir et malle, tous les jours, à 5 h. du soir.

NLLE-ORLEANS & DONALDSONVILLE.
Par le ferry de la rue Calliope......7:45 du matin

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS.
Par le ferry de la rue Ste-Anne......7¾ h. du matin
Départ du train à Algiers......8 h. du matin

Convention d'Etat.

Bureaux du Comité Central Démocrate et Conservateur d'Etat de la Louisiane. Nlle-Orléans, 28 octobre 1875.

A une réunion du Comité Central Démocrate et Conservateur d'Etat, tenue le 21 courant, dans le salon P. de l'Hôtel St-Charles, en cette ville, conformément à la Convention de son président, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité:

Résolu, Que sans égard aux affiliations antérieures de parti, tous ceux qui sont opposés au parti radical en Louisiane et au maintien du présent gouvernement usurpateur de l'Etat, sont instamment invités à réunir tous leurs efforts afin de tenir une Convention d'Etat, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le 1er mercredi de janvier 1876.

Résolu, Qu'en faisant cet appel le comité n'a pas l'intention de remettre en question l'ajustement Wheeler, en ce qui regarde la composition de la Chambre des Représentants actuelle.

Résolu, Que les membres de ce comité se soumettent à sa décision en ce qui concerne la convocation d'une Convention, et recommandent à leurs constituants de reconnaître le dit appel.

Résolu, Que la base de la représentation dans la Convention sera comme suit, savoir: Chaque ward de la paroisse d'Orléans et chacune des autres paroisses de cet Etat auront droit à un délégué pour chaque 200 votes donnés à la dernière élection pour l'honorable J. C. Moncure pour Trésorier d'Etat et à un délégué additionnel pour toute fraction au-dessus de 100 votes donnés.

En conséquence, les paroisses et wards de la ville de la Nouvelle-Orléans auront droit à la représentation, savoir:

Ascension	4	St-Charles	1	
Assomption	8	St-Hélène	3	
Avoyelles	6	St-Jean Baptiste	3	
Baton Rouge	8	St-Jacques	3	
OuestBatonRouge	2	St-Landry	18	
Bienville	4	St-Martin	3	
Bossier	5	Ste-Marie	3	
Caddo	11	St-Tammany	3	
Calcasieu	6	Tensas	1	
Caldwell	3	Terrebonne	7	
Cameron	1	Tangipahoa	4	
Carroll	1	Union	6	
Catahoula	4	Vermillion	6	
Claiborne	7	Washington	2	
Concordia	1	Webster	4	
De Soto	6	Winn	2	
Est Féliciana	4			
Ouest Féliciana	3			243
Franklin	2	ORLEANS.		
Grant	2	1er Ward	10	
Iberie	6	2nd Ward	12	
Iberville	4	3ème Ward	17	
Jackson	3	4ème Ward	8	
Jefferson	4	5ème Ward	11	
Lafayette	5	6ème Ward	8	
Lafourche	10	7ème Ward	10	
Lincoln	5	8ème Ward	5	
Livingston	3	9ème Ward	9	
Madison	1	10ème Ward	12	
Morehouse	3	11ème Ward	11	
Natchitoches	8	12ème Ward	5	
Ouachita	4	13ème Ward	3	
Plaquemines	3	14ème Ward	1	
Pointe Coupée	8	15ème Ward	5	
Rapides	8	16ème Ward	1	
Rivière Rouge	1	17ème Ward	1	
Richland	4			
Sabine	4			132
St-Bernard	1			243

Nombre total de Délégués...... 375

R. H. MARR, Président.
OSCAR ARROYO, Secrétaire.

RESOLUTIONS DU COMITE CENTRAL D'ETAT.

Ayant déjà publié un compte-rendu assez complet de la séance du 21 octobre du comité central d'Etat, nous ne croyons pas nécessaire de reproduire le procès-verbal officiel de cette séance, dont Mr Marr nous a fait adresser une copie, mais nous reproduisons les deux résolutions suivantes qui ne figurent pas dans le document qui précède et qui ont été adoptées.

Résolu, que le désir du peuple de l'Etat, appartenant au parti Démocratique et Conservateur, est que tous les moyens constitutionnels soient employés dans les deux Chambres du Congrès national, dans le but de régler la question de la Louisiane et de faire reconnaître le gouvernement de McEnery.

Résolu qu'une copie de cette résolution soit adressée à chacun des représentants de la Louisiane pour être soumise aux deux Chambres du Congrès.

Attendu qu'on s'est plaint que le recensement de la population a été fait frauduleusement et incorrectement dans plusieurs paroisses de l'Etat;

Résolu, que les comités exécutifs de paroisse dans tout l'Etat soient requis de réviser le tableau de recensement qui a été préparé dans leurs paroisses respectives, afin de pouvoir fournir une liste complète de toutes les additions frauduleuses ou des omissions volontaires qui ont été faites.

Résolu, que ces listes de révision soient adressées par chaque comité de paroisse à l'honorable R. H. Marr, président du comité central d'Etat du parti Démocratique et Conservateur, afin que tous les renseignements pouvant affecter la répartition équitable des districts puissent être compilés et soumis à l'appréciation de la législature.

NOUVEAUX REGLEMENTS DE DOUANE.

Le secrétaire du Trésor a approuvé les nouveaux règlements que nous donnons plus bas, et qui sont relatifs à l'entrée des bagages des voyageurs arrivant de l'étranger aux Etats-Unis. Une circulaire à ce sujet va être adressée à tous les fonctionnaires de la douane dès qu'elle sera imprimée. Voici les règlements en question:

Département du Trésor,
Washington, 18 août 1875.

Conformément aux clauses de l'article 2,790 des Revised Statutes, les personnes arrivant aux Etats-Unis devront déclarer les objets de toilette et autres à leur usage personnel, les livres et les instruments relatifs à leur profession, les outils employés dans leur métier, et faire le serment prescrit par le dit article. La déclaration demandée pourra ne contenir qu'une description sommaire des "objets de toilette," des livres et instruments," etc., en indiquant toutefois la nature de l'occupation, de la profession ou du métier, pour lesquels ces livres, instruments, etc., sont employés.

Une déclaration particulière devra être faite également pour tous les articles ayant des droits à payer, s'il s'en trouve, dans les bagages d'un passager, et le serment prescrit par les articles 9 et 10 de la loi du 22 juin 1874 devra y être annexé. Cette déclaration spécifiera chaque article, ou quand il y' en aura plus d'un de la même espèce ou qualité, en donnera la quantité exacte de façon qu'on puisse la vérifier promptement, et le "prix actuel ou la valeur sur le marché étranger" devra être inscrit dans la colonne destinée à cet objet, en regard de chacun des articles. Le taux et le montant des droits à payer seront portés dans des colonnes spéciales par les employés de la douane.

Les inspecteurs de la douane veilleront à ce qu'une déclaration des bagages soit faite par chaque passager de cabine et enregistrée à la douane. Cette déclaration sera examinée dans les bureaux de l'inspecteur et contrôlée au moyen de la liste des passagers des steamers avant d'être enregistrée. Si une déclaration manque, une enquête sera faite, et l'employé qui aura examiné les bagages sera responsable de la dite déclaration.

Dans aucun cas, il ne sera permis aux personnes non munies d'une autorisation de supprimer une déclaration de bagages lorsqu'elle aura été enregistrée.

Les collecteurs de la douane recevront des imprimés pour ces déclarations de bagages, et ils ont l'ordre de donner aux passagers toutes les facilités désirables pour se procurer les informations relatives aux exigences de la loi et aux règlements qui concernent l'entrée des bagages.

Dans ce but, un nombre suffisant d'imprimés sera délivré par l'inspecteur aux steamers partant des Etats-Unis pour l'Europe, pour servir aux déclarations des bagages des passagers à leur voyage de retour. Les officiers de ces steamers sont priés, en conséquence, de venir en aide au département pour faire exécuter la loi en remettant pendant la traversée à chaque passager un ou plusieurs de ces imprimés, afin que les voyageurs aient amplement le temps de faire la déclaration requise, avant l'arrivée du navire au port.

Comme il est important que toutes les prescriptions relatives au paiement des droits sur les articles importés soient exécutés, recommandation est faite aux employés de la douane de se conformer strictement et impartialement aux règlements mentionnés plus haut.

(Signé) C.F. BURNAM,
Secrétaire du Trésor par intérim.

LES NOUVELLES TAXES POSTALES FRANÇAISES.

Le *Journal officiel* contient un décret d'où nous extrayons tout ce qui est relatif aux nouvelles taxes postales entre la France et les Etats-Unis:

Le président de la République française,

Vu la loi du 3 août 1875, qui autorise le président de la République à ratifier et à faire exécuter le traité conclu à Berne, le 9 octobre 1874, pour la création d'une union générale des postes;

Sur le rapport du ministre des finances;

Décrète:

Art. 1er. Les taxes à percevoir par l'administration des postes pour l'affranchissement jusqu'à destination des lettres ordinaires, des cartes postales, des papiers d'affaires, des échantillons de marchandises, des journaux et autres imprimés, expédiés de la France, de l'Algérie et des bureaux de poste français, établis en Turquie, en Egypte, à Tunis et à Tanger, à destination des Etats-Unis, seront perçues conformément au tarif ci-après:

Affranchissement des lettres ordinaires (facultatif): 40 cent. par 15 grammes ou fractions de 15 grammes;

Affranchissement des cartes postales (obligatoire): 20 cent.

Affranchissement des papiers d'affaires, d'échantillons, de journaux et d'autres imprimés (obligatoire): 8 cent. par 50 grammes ou fraction de 50 grammes.

Art. 4. Les taxes à percevoir en vertu des articles 1, 2 et 3 précédents, devront toujours être acquittées en timbres-poste français.

Art. 5. En cas d'insuffisance d'affranchissement, les lettres ordinaires seront expédiées comme non affranchies et taxées en conséquence, dans le pays de destination, sauf déduction de la valeur des timbres-poste.

Il ne sera pas donné cours aux cartes-correspondance, journaux et imprimés non périodiques, tels que prospectus, annonces et avis divers non affranchis ou insuffisamment affranchis; mais les livres et autres imprimés de valeur, les échantillons de marchandises et les papiers d'affaires non affranchis ou insuffisamment affranchis expédiés comme lettres non affranchies ou insuffisamment affranchies, suivant le cas, et traitées en conséquence dans le pays de destination.

Art. 9. Pour jouir de la modération de la taxe qui leur est accordée par les articles 1er et 2 du présent décret, les papiers de commerce ou d'affaires, les échantillons de marchandises, les journaux et imprimés de toute nature doivent être affranchis complètement et remplir les conditions ci après, savoir:

1. Les *papiers d'affaires* doivent être placés sous bandes, ou de manière à être facilement vérifiés, et ne contenir aucune lettre ou note ayant le caractère de correspondance actuelle et personnelle, ou pouvant en tenir lieu.

Le poids des paquets de papiers d'affaires ne doit pas dépasser un kilogramme.

2. Les *échantillons de marchandises* doivent n'avoir aucune valeur vénale. Les envois de soie grège ou filée, teinte ou torse, ne peuvent être de plus de 100 grammes par paquet, portant une adresse particulière. Les échantillons de marchandises ne doivent être accompagnés d'aucune écriture à la main autre que le nom ou la raison sociale de l'envoyeur, le nom et l'adresse du destinataire, une marque de fabrique ou de marchand, des numéros d'ordre et des prix.

Les envois d'échantillons de marchandises ont lieu sous bandes ou dans des sacs ou boîtes faciles à ouvrir. Les paquets d'échantillons ne peuvent dépasser 250 grammes, et ne doivent avoir, sur aucune de leurs faces (longueur, largeur et hauteur), une dimension de plus de 25 centimètres.

3. Les "journaux et imprimés" doivent être placés sous bandes mobiles, pliés comme les lettres, ou sous enveloppes ouvertes (non cachetées), de manière à rendre toujours facile la vérification du contenu. Ils ne peuvent contenir aucune écriture, chiffre ou signe quelconque à la main, sauf les exceptions mentionnées ci-après.

Les épreuves d'imprimerie et de composition musicale peuvent porter des corrections manuscrites se rapportant au texte ou à l'impression de l'ouvrage, et il est permis d'y joindre les manuscrits.

Les prospectus, circulaires et avis divers peuvent être revêtus de la signature de l'envoyeur avec sa qualité, et porter l'indication manuscrite du lieu d'origine et la date d'envoi.

Il est toléré sur les livres une dédicace ou un hommage de l'auteur, inscrite à la main et suivie de sa signature.

Il est également toléré, sur un passage d'un imprimé quelconque, un simple trait destiné à appeler l'attention.

Les cotes et prix courants des bourses et marchés lithographiés peuvent être admis avec des prix ajoutés à la main.

Art. 14. Les journaux et imprimés de toute nature ne seront reçus ou distribués par les bureaux dépendant de l'administration des postes de France qu'autant qu'il aura été satisfait, à leur égard, aux lois, décrets, ordonnances ou arrêtés qui règlent les conditions de leur publication et de leur circulation en France.

Art. 15. Il ne sera admis dans les bureaux dépendant de l'administration des postes de France aucun paquet ou lettre qui contiendrait soit de l'or ou de l'argent monnayé, soit des bijoux ou effets précieux, soit enfin tout autre objet passible de droits de douanes.

Art. 19. Les dispositions du présent décret seront exécutoires à partir du 1er janvier 1876.

LA LOI NOUVELLE SUR LES IMPOTS

Voici le texte de la nouvelle loi adoptée par le Congrès sur les impôts, avec les amendements qui y ont été introduits par la Chambre.

Article 1er.—A partir de la promulgation de la présente loi, il sera perçu sur les spiritueux distillés à l'avenir dans les Etats-Unis une taxe de quatre-vingt-dix cents par gallon contenant 50 degrés d'alcool, ou par gallon ordinaire si la liqueur contient moins de 50 degrés.

Cette taxe sera payée par le distillateur, le propriétaire ou le détenteur des spiritueux avant leur enlèvement de l'entrepôt attaché à chaque distillerie.

La partie de l'article 3,251 des *Revised Statutes* des Etats-Unis qui ne s'accorde pas avec la présente disposition est abrogée.

Article 2.—L'article 3,368 des *Revised Statutes* est modifié ainsi qu'il suit: rayer les mots "vingt cents la livre" et les remplacer par les mots "vingt-quatre cents la livre." En même temps, l'article 3,394 des *Revised Statutes* est amendé par la substitution du mot "six" au mot "cinq" partout où il se trouve et par la substitution du mot "soixante-quinze" au mot "soixante."

N. B.—Cette disposition fixe à 24 cents la livre l'impôt sur le tabac, à $6 par mille la taxe sur les cigares et à $2.75 par mille la taxe sur les cigarettes.

Toutefois l'accroissement d'impôt stipulé par le présent article ne s'appliquera pas au tabac, aux cigares ou aux cigarettes sur lesquelles la taxe fixée par la loi existante aura été payée au moment de la promulgation de la présente loi.

ARTICLE 3.—Il sera perçu sur les mélasses, les mélasses concentrées, les déchets de sucrerie, les sirops de jus de canne, les melados et les sucres classés d'après l'étalon hollandais de couleur, à leur importation des pays étrangers, un droit additionnel égal à vingt-cinq pour cent des droits qui sont maintenant imposés par l'article 2,504 des *Revised Statutes* sur les différentes classes d'articles désignés ci-dessus.

Le melado concentré ou *concrete* sera à l'avenir classé comme sucre et paiera les droits suivant l'étalon hollandais de couleur; et le melado sera défini comme un article obtenu pendant la fabrication du sucre, c'est-à-dire du jus de canne cuit jusqu'au point de devenir du sucre, mais contenant tout le sucre et toute la mélasse produits par l'ébullition, sans avoir été l'objet d'aucune clarification.

Tout produit de la canne à sucre importé dans des sacs, des nattes, des paniers et non dans des caisses ou barils sera considéré comme sucre et taxé en conséquence.

Il est prescrit en outre que le *drawback* sur le sucre raffiné destiné à l'exportation qui est autorisé par l'article 3,019 des *Revised Statutes*, sera diminué d'un pour cent seulement. Le montant de cette réduction sera retenu par les Etats-Unis.

Article 4.—Est abrogée la partie de l'article 2,503 des *Revised Statutes* qui porte que quatre-vingt-dix pour cent seulement des divers droits imposés sur certains articles d'importation par l'article 2,504 seront perçus. Les divers droits établis par le dit article, 2,504 seront perçus sans réduction des dix pour cent dont il est parlé dans l'article 2,503.

ARTICLE 5.—L'accroissement de droits décrété par la présente loi ne s'appliquera à aucune marchandise embarquée sur des navires et se trouvant en route pour les Etats-Unis à la date du 10 février 1875; il ne s'appliquera pas non plus aux marchandises en dépôt dans les entrepôts et les magasins publics à la date de l'adoption de cette loi.

ARTICLE 6.—Aucun des articles de la loi du 8 février 1875 ne sera interprété de manière à imposer un droit sur les étamines à bluter admises précédemment en franchise ou à exiger l'emploi de timbres mobiles sur les livrets de caisses d'épargne lors de l'enregistrement des sommes versées.

Signal d'incendies, par Télégraphe.

Les cloches d'alarme annonçant un incendie désigneront le quartier ainsi qu'il suit:

Par exemple, lorsque l'alarme est donné par la boîte No. 123, les cloches frapperont 1 coup, puis, 5 secondes après elles frapperont 2 coups, et 5 secondes après, 3 coups indiquant ainsi 123. L'alarme ne sera répété que de 10 en 10 secondes. Autre exemple, pour désigner la boîte No. 45, les cloches frapperont 4 coups, puis un moment après 5 coups—ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la boîte 45.

Si l'incendie s'étend, les cloches frapperont 15 coups; s'il devient général, 20 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter au quartier où se trouve la boîte qui a signalé l'incendie.

Les boîtes désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin Harmonie et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché Neuvième.
8 Coin Carondelet et Huitième.
9 Coin Prytania et Neuvième.
12 Coin Magnolia et Washington.
13 Coin Sixième et St-Denis.
*14 Case à pompe No. 22.
15 Case à pompe No. 23.
16 Compagnie Lafayette No. 1.
17 Coin Live Oak et Première.
18 Coin Magasin et St-André.
19 Coin Rousseau et Ste-Marie.
21 Coin St-Charles et Première.
23 Coin Dryades et St-André.
*24 Marché Keller.
25 Coin Jackson et Coliseum.
26 Coin Jackson et Liberté.
27 Coin Seconde et Dryades.
29 Coin Market et Levée.
31 Coin Henderson et Levée.
32 Case à pompe No. 12.
34 Case à pompe No 1.
35 Coin Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2nd. Précinct.
37 Coin Race et Magasins.
38 Coin Melpomène et Camp.
41 Station de Chevaux. rue St-Charles.
42 Case à pompe No. 20, rue Thalie.
43 Coin Franklin et Terpsichore.
47 Coin Galennie et Nouvelle Levée.
48 Case à pompe No. 6, rue St-Joseph.
51 Coin Constance et Erato.
52 Coin Camp et St-Joseph.
53 Case à pompe No 18, rue Calliope.
54 Coin Nouveau Bassin et Triton Walk.
56 Coin Howard et Clio.
57 Coin Magnolia et Erato.
61 Coin Erato et Franklin.
65 Coin Julie et Levée.
71 Pied de la rue Julie.
72 Coin Canal et Levée.
73 Coin Magazine et Girod.
*74 Coin Natchez et Tchoupitoulas.
*81 Coin Canal et Camp.
82 Case à pompe No 5 et City Hall.
83 Case à pompe No 13.
84 Coin Carondelet et Commune.
121 Coin Remparts et Canal.
123 Coin Remparts et Poydras.
124 Case à pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Coin Commune et Rocheblave.
127 Coin Claiborne et Poydras.
141 Coin Bienville et Vieille Levée.
142 Coin St-Louis et Royale.
143 Case à pompe No 7, rue Dauphine.
145 Coin Bourgogne et Toulouse.
146 Pélican H. & L. No 4, rue du Basin
151 Canal et Robertson. Wood's Press.
152 Coin Bienville et Johnson.
153 Coin Derbigny et Conti.
214 Coin Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de police, Place Jackson.
216 Coin Hopital et Dauphine.
217 Case à pompe No 10, rue Dumaine.
231 Coin Tremé et Esplanade.
232 Coin Remparts et Barracks.
234 Marché Tremé et Prison de paroisse.
235 Case à pompe No 21, rue Claiborne.
236 Coin Chemin du Bayou et Claiborne.
241 Case à pompe No 3, Chemin du Bayou.
243 Coin St-Anne et Miro.
243 Stern's Factory, Français et Broad
252 Case Hook & Ladder No 3.
253 Case à pompe, No 9, rue Esplanade.
254 Case à pompe No 8, rue Victoire.
312 Station de police, rue ChampsElysées.
313 Coin Bagatelle et Esplanade.
314 Coin Bons Enfants et St-Antoine.
315 Coin BonsEnfants et ChampsElysées.
316 Coin Claiborne et St-Bernard.
412 Coin Laharpe et White, R. R. Depot.
413 Coin Amour et Espagne.
*414 Coin Poète et Urquhart.
*415 Coin Mandeville et Claiborne.
*513 Cotton Press et Levée.
514 Marché Washington.
*515 Coin Clouet et Remparts.
*612 Case à pompe No 24, Grands Hommes
*613 Coin Dauphine et Indépendance.
*614 Rue Poland, Station des chars.
615 Casernes des Etats-Unis.
*616 Coin Raynes et Dauphine.

ETAT DE SITUATION DE LA Germania National Bank DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

31 décembre 1874.

ACTIF.

Billets escomptés		$ 663,755 22
Prêts sur demande		53,365
Bonds des E. U. déposés au Trésor des E. U. pour répondre de la circulation		300,000
Primes sur les bonds ci-dessus		38,000
Billets des E. U. déposés au Trésor des E. U. pour racheter la circulation		13,500
Actions et bonds divers		38,362
Dû par des banques et des banquiers éloignés		9,165 0
Mobilier et accessoires		5,909 06
Avoir en argent:		
Bonds des E. U. en main	112,000	
Comptant en caisse ici	451,639 95	
Do dans les banques de New-York	204,860 1	768,490 96
Total de l'actif		$1,880,441 93

PASSIF.

Capital payé		$ 300,000
Excédant de fonds		27,000
Billets émis		267,100
Dépôts		1,172,304 65
Dû à des banques et à des banquiers éloignés		64,189
Profits bruts pendant les 6 derniers mois	67,565 03	
Moins dépenses et taxes	19,806 87	
Profits nets (sur lesquels un dividende de 7 1|2 pour cent $22,500 a été déclaré aux actionnaires		46,858 73
Total du passif		$1,880,4[illegible]

LOUIS SCHNEIDER, Président.

Trouver le moyen de purger pendant plusieurs jours, pendant plusieurs semaines et même, sans besoin, pendant plusieurs mois, sans raffaiblir les malades et sans troubler leurs fonctions digestives, tel est le problème posé et résolu par le Dr. DEHAUT. A l'opposé des autres purgatifs, les PILULES DEHAUT n'opèrent bien que si elles sont prises et digérées avec de bons aliments et des boissons fortifiantes (thé, café, vin, bonne bière, bon bouillon) pour se purger avec ces pilules, chacun choisit l'heure et le repas qui lui conviennent le mieux, selon sa force, son appétit et ses occupations. La fatigue de la purgation étant compensée entièrement par la bonne nourriture on se décide aisément à recommencer aussi souvent qu'il le faut pour rétablir la santé.

On voit tout de suite que la purgation employée ainsi devient un moyen de guérison d'une puissance inconnue contre un grand nombre de maladies dans lesquelles des médecines faibles et interrompues demeurent sans efficacité.

Le système du docteur DEHAUT est exposé avec la plus grande clarté et d'une manière très détaillée dans son MANUEL DE MÉDECINE, D'HYGIÈNE ET DE PHARMACIE DOMESTIQUES, volume in-8o de 400 pages (en français.) Cet ouvrage est écrit SPÉCIALEMENT pour les gens du monde et les personnes les moins instruites. Chacun saisit sans peine les explications données sur la manière dont les maladies se produisent et sur l'emploi de la purgation dans tous les cas où elle convient. Il contient aussi les recettes des médicaments NON PURGATIFS dont l'auteur fait avec succès un usage habituel. Ce livre précieux qui devrait être dans les mains de tous ceux qui connaissent le prix de la santé, se trouve chez les libraires, au prix de 1 fr. 25 c.; mais les dépositaires des PILULES DEHAUT sont autorisés à en remettre GRATUITEMENT un exemplaire à toute personne faisant usage de ce remède.

THE NEW ORLEANS BEE

DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS.

OFFICE—No. 73, CHARTRES

—TERMS—

Rates of subscription—Daily, per annum, in advance, $16; half-yearly, $7; quarterly, $4 50.

Price of the Paper—Single copies, Five cents.

Weekly—Per annum, $5; half-yearly $2 50; quarterly, $1 25. Single copy, 10 cts.

For New York direct.

Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers NEW ORLEANS, CORTES, HUDSON, KNICKERBOCKER.

The steamship HUDSON, Gager, commander, will leave her wharf, foot of Toulouse street, Thursday, Dec. 23, at 8 A. M.

PASSAGE......$50

Freight for LIVERPOOL, BREMEN HAVRE taken by this line, and through Bills Lading given for the same.

For freight or passage apply to
ALFRED MOULTON,
41 Carondelet Street.
my4—1y

Pontchartrain Railway.

THE City terminus of this road is established at "Old Depot," on Elysian Fields street, near the Levee.

Excursions to and from the Lake, same day 25 cents....Children under 12 years 10 cents. Fare to and from Gentilly Station, 15 cents each way.

FROM THE CITY.	FROM THE LAKE
6 o'clock A. M.	7¼ o'clock A. M.
8 "	9¼ "
10 "	11¼ "
12 " M.	1¼ " P. M.
2 " P. M.	3¼ "
4 "	5¼ "
6 "	7¼ "

On Sundays the trains will be run every hour from 2 P. M.

Passengers from Gentilly must notify the conductor prior to departure of train.

C. H. ALLEN
Gen'l Superintendent
april1

NEW ORLEANS INSURANCE COMPANY

Corner Canal and Camp streets.

FIFTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with their charter, the company publish the following statement:

PREMIUMS (Home and Agencies) DURING the YEAR ENDING DEC. 31, 1874.

On fire risks	$465,120 58	
On marine risks	88,982 65	
On river and inland	94,294 68	[illegible]
Less reserved for unterminated risks December 31, 1874	166,601 63	
Return premiums	33,222 73	
Add interest account		

Home and Agencies.		
Deduct reinsurances	$45,193 [illegible]	
Fire losses	$161,344 62	
Marine	57,432 42	
River and inland losses	51,427 45	
	270,004 71	
General expenses	55,250 28	
Taxes	19,430 90	
Commissions	35,559 90	
Rebate	51,494 20	
Net profits		$72,2[illegible]

The company has the following assets:

Cash	$ 65,050 88
Premiums in course of collection	92,123
Pledges and mortgage notes	211,859
Bills receivable for premiums	12,461 04
Bonds, city and other	129,616 55
Stocks, gas and other	44,09 507
Agencies' premiums in course of transmission	9,767 21
Due by insurance companies	7,290 61
Real estate, corner Camp and Canal	70,662
Other real estate	70,532 64
Branch office, Third District, premium in collection	1,875 70
Suspense account	3,070 18
	$756,[illegible]

LIABILITIES.

Capital stock	$500,000 00
Reserved for unterminated risks, Dec., 31, 1874	166,601 53
Interest and dividends uncollected	6,727 18
Claims against the company	4,293 73
	$677,[illegible]
Surplus more than sufficient to cover depreciation	80,92

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

J. TUYES, Président
J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me on this 15th day of January, 75.

JOHN LE MONNIER,
Third Justice of the Peace for the parish of Orleans.

At a meeting of the Board of Directors, held the 14th inst., it was resolved to pay the semi annual interest dividend of FIVE PER CENT on the capital stock to the stockholders or their legal representatives on and after the 1st of February next.

New Orleans, Jan. 15 1875.
J. W. HINCKS, Secretary.
Jan17—6m

Sun Mutual Insurance Company

PAID UP CAPITAL......$500,000

—FROM THE—

NINETEENTH

Annual statement for 1874.

NET amount of earned premiums and discount and interest		$334,376 67
Losses, expenses, taxes, &c.	$195,888 78	
Reserve fund $10,000 and dividend on capital 10 p. c.	58,626 84	
		$255,515 30
Net profit		$78,861 17
ASSETS of the Company estimated at their cashed marked value:		
Stocks, Bonds, Loans and Bills Receivable		$409,870 9
Cash on hand and premiums in course of collection		129,775 71
		$539,645 77

Dividend paid on stock ten per cent per annum and on participating policies twenty-five per cent payable in cash.

This old and reliable Company is issuing policies on Fire, River and Marine risks on the most favorable terms. All losses promptly adjusted and settled upon liberal terms at their office, 61 Camp street, corner of Commercial Alley.

JAMES I. DAY, President.
HORACE CARPENTER, Secretary.

DIRECTORS FOR 1875.

JNO. G. GAINES,	JAMES I. DAY,
E. J. HART,	GEO. JONAS,
HENRY RENSHAW,	EMORY CLAPP
HUGH WILSON,	LIONEL C. LEVY,
R. BISCOE,	JAMES BYRNES
A. BALDWIN	J. L. HARRIS
CHAS. MACREADY,	GEO. JONAS,
W. E. SEYMOUR,	W. B. SCHMIDT,
RICHARD FLOWER,	L. ALCUS,
R. W. TAYLOR,	SCOTT McGEHEE,
J. C. MORRIS,	ISAAC L. HAAS,
D. FATJO,	T. L. AIREY,
	J. WEIS.

7mar

Banque Nationale de l'Union,

A LA NOUVELLE-ORLEANS DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE

A la clôture des affaires le JEUDI 31 JANVIER 1875.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	$767,305 [illegible]
Bons des Etats-Unis pour garantir les billets en circulation	500,000 00
Autres actions, bons et hypothèques	205,633 03
Dûs par des agents de rachats et de réserve	60,057 09
Dû par d'autres banques nationales	260 [illegible]
Dû par des banquiers et des banques de l'Etat	46,394 [illegible]
Propriétés foncières, mobilier et installation	46,270 21
Dépenses courantes et taxes payées	25,548 7
Echanges pour le Clearing House	355,056 1
Billets d'autres banques nationales	20,075 00
Petite monnaie y compris les nickels	218 15
Espèces y compris les billets du Trésor payables en or	2,557 42
Billets legal tender	126,205 00
Total	$2,153,969 94

PASSIF.

Capital payé	$500,000 00
Autres profits non divisés	43,080 06
Billets de banque nationale non rachetés	449,287 00
Dividendes non payés	4,412 50
Dépôts individuels	778,594
Certificats de dépôts payables sur demande	6,721 5
Dû à d'autres banques nationales	521 98
Dû à des banques d'Etat et à des banquiers étrangers	287,487 29
Total	$2,153,969 94

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans. } ss.

Moi, JAS. CHALARON, caissier de la susdite banque, déclare que je crois le susdit tableau exact.
JAS. CHALARON, Caissier.

MERCHANTS' MUTUAL INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS

104 Canal Street

TWENTY-FIRST ANNUAL STATEMENT

In conformity with the requirements charter, the Company publish the following statement:

Premiums received during the year ending 31, 1875, including Unearned Premium previous year:

On Fire Risks		$5[illegible]
On Marine Risks		
On River Risks		
Total Premiums		$678
Less Unearned Premiums		121
Net Earned Premiums 31st May, 1875.		$556
Losses paid—		
On Fire Risks	$257,344 41	
On Marine Risks	47,622 44	
On River Risks	32,344 05	
	$337,470 90	
Taxes	35,009 98	
Reinsurance and Return Premiums	26,849 72	
Expenses and fifteen per cent rebate less interest.	54,930 07	
Profit		$102,

The Company have the following assets

Real Estate	$282,4[illegible]
City Bonds	215,11
Bank, Railroad and other Stocks	73,5
Notes secured by mortgage and pledge	327,27
Bills receivable	83,91
Premium in course of collection	94,40
State Bonds	
Insurance Stock	
Stock of Vallette Dry Dock Company.	10,40
Mortgage Bonds, Turners' Association	
Mortgage Bonds Odd Fellows' Hall	5 000
Cash on hand	106,58
	$1,223,899

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

F. FOURCHY, President
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, city of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me the 15th of June, 1875. JAMES FAHEY,

At a meeting of the Board of Directors held the 14th day of June, 1875, it was resolved to pay to the Stockholders, on demand, interest rate of 10 per cent per annum on their stock.

DIRECTORS:

P. Maspero,	Ed. Toby,
D. Fatjo,	P. Fourchy,
B. Z. Reif,	M. W. Smith,
L. F. Generes,	J. J. Fernandez,
D. A. Chaffraix,	J. M. Allen,
Chas. Lafitte.	June 16—

TWENTY-SIXTH ANNUAL STATEMENT. OF THE CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.

New Orleans, May 22, 1875.

The Trustees, in conformity to the amended charter, submit the following statement of the affairs of the company on the 30th of April, 1875.

Fire premiums	$201,356 09	
Marine premiums	42,344 83	
River premiums	112,124 22	—$356,767
Earned premiums, less reinsurance and return premiums		278,187 7
Losses paid and estimated—including all known and unpaid—		
On fire risks	$69,347 66	
On marine risks	16,447 22	
On river risks	55,553 91	—$140,345 79
Taxes, expenses, rebate in lieu of participation, less interest, discount, etc	73,79[illegible]	—214,0[illegible]
Leaving (after paying 10 per cent interest on capital stock		$ 63,14

The company have the following assets:

Bills receivable	$43,674 01	
Loans on bond and mortgage	55,943 [illegible]	—$ 99,61
Loans on pledge at call	127,439 58	
Cash in Bank	56,085 [illegible]	
Real estate		20
City bonds, bank and other stocks		69
Premiums in course of collection, suspense account, etc		[illegible]
Total assets		$610,201 91

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

THOMAS A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this day of May, 1875.

WM. H. HOLMES,
Second Justice of the Peace, Parish of Orleans, La.

The Board of Trustees Resolved, That after paying the Annual interest of 10 per cent, on the Capital Stock of the Company, that a dividend of THIRTY PER CENT, be paid in CASH on and after the 14th of June next, to those parties insuring with the company entitled to receive the same.

TRUSTEES:

Thos A. Adams,	Sam'l B. Newman,
Sam'l H. Kennedy,	C. T. Buddecke,
John Phelps,	Adam Thompson,
Henry Abraham,	P. N. Strong,
Victor Meyer,	Jos. Bowling,
Edw. J. Gay,	Jno. M. Sandidge,
Simon Hernsheim,	Simon Forcheimer,
Jos. B. Wolfe,	R. B. Post,
Edw. Pilsbury,	John E. King,
Fred'k Camerden,	J. L. Harris,
Andrew Stewart,	Jos. Stone,
George Martin,	Alfred Moulton,
L. C. Jurey,	Edward Nalle,
Geo. W. Sentell,	A. Levi.

24mai—12m

Association d'Assurances DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Bureaux, 102 rue du Canal.

CINQUIEME ETAT ANNUEL.

Nouvelle-Orléans, le 14 janvier 1875

CONFORMEMENT à sa Charte, l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, publie l'état suivant de ses affaires, pour l'année expirée le 31 décembre 1874:

Primes sur les risques de feu	$423,366 17		
Primes sur les risques de mer	60,338 12		
Primes sur les risques de rivières	32,508 24		
Total			$522,361
En moins:			
Primes sur risques non expirés	$123,724 24		
Primes remboursées	2,377 32	$126,101 56	
Primes nettes acquises			$396,542
A ajouter:			
Intérêts		16,248 27	
Profits et pertes		4,031 44	
Primes sur l'or		816 15	21,09[illegible]
			$ 7,645
Pertes payées sur les risques de feu	$145,170 18		
Pertes payées sur les risques de mer	34,964 78		
Pertes payées sur les risques de rivières	13,429 38		
Pertes en litige	5,812 00		
Pertes non-ajustées et ajustées et non échues	11,129 55	11,	
Réassurances		11,5[illegible]	
Réfaction (rebate)		35,956 [illegible]	
Commissions d'agences		21,994 63	
Dépenses d'agences		6,010 28	
Licence		1,000 00	
Dépenses de bureau		26,523 17	
Dépenses casuelles, bureau des assureurs, etc		9,223 39	
Frais de Cours et d'avocats		123 21	326,168
Bénéfice net			$91,479

ACTIF.

En caisse:		
Dépôt au Germania Natl. Bk.	$75,237 24	
" " Louisiana Natl. Bk.	5,441 19	
En mains d'agents aux E. U. et en Europe	23,779 64	
Dépôt dans le N. O. National Banking Asso. $92,903 42, évalué	25,000 00	
Effets à recevoir pour primes	12,061 07	
Prêts sur hypothèques	147,542 28	
Prêts sur nantissements	20,783 19	
Effets à recevoir	18,612 29	
Bons	32,413 58	
Actions	36,556 78	
Primes en voie de recouvrement	49,459 82	
Propriété foncière	5,185 94	
Propriété mobilière	25,000 00	
Dû par divers	6,897 77	494,4[illegible]

PASSIF.

Capital payé en plein (actions de $30)	257,550 00	
Dividendes d'intérêt de 1872 et 1873 non-réclamés	3,012 50	
Primes sur risques non terminés	123,724 24	
Pertes non réglées	17,941 55	
Dû à divers	701 21	402,959
Surplus		$91,479

Le tableau qui précède est une copie exacte de livres de l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.

G. LAMAUX, Secrétaire
M. MUSSON, Président

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans

Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce douzième jour de Janvier 1875.

G. LEGARDEUR, JR., Notaire Public

A une réunion spéciale de la Direction, qui a eu lieu le 11 Janvier 1875, il a été résolu de payer sur demande les Dividendes suivants:

1o Un Dividende d'intérêt de dix pour cent pour l'année expirée le 31 décembre 1874 le Capital de $30 par action;

2o Un Dividende, au Comptant, de quinze pour cent aux actionnaires sur le montant net de leurs primes acquises et participantes pour l'année expirée le 31 décembre 1874, en sus de la Réfaction (rebate) de 15 ojo, ou dividende par anticipation, déjà reçu par les dits actionnaires sur le montant brut de leurs primes;

3o De porter au Fonds de Réserve la somme de $11,039 08 à investir en sécurités du gouvernement des Etats-Unis, conformément aux articles III et V de la Charte amendée.

G. LAMAUX,
M. MUSSON